

RAPPORT SUR LA VISITE DE LA DELEGATION DE LA COMMISSION DE VENISE EN AZERBAÏDJAN (Baku, 16-19 septembre 1996)

La délégation de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise), composée de MM. Russell (Irlande), Zbudun (Turquie) et Lesage (France), ainsi que de M. Buquicchio, Secrétaire de la Commission et de M. Giakoumopoulos, membre du secrétariat, s'est rendue à Baku, du 16 au 19 septembre 1996, suite à une invitation des autorités azerbaïdjanaises.

L'objectif de la visite était, en premier lieu, de rencontrer les rédacteurs du projet de loi constitutionnelle sur la Cour constitutionnelle de l'Azerbaïdjan dans le cadre de la préparation d'un avis de la Commission sur ce projet ; des contacts avec les autorités afin de déterminer les terrains prioritaires de la coopération future de la Commission avec l'Azerbaïdjan avaient été également prévus.

La délégation a pu avoir des rencontres avec les dirigeants politiques d'Azerbaïdjan au plus haut niveau, ainsi qu'avec la haute magistrature du pays (voir programme de la visite en annexe). L'ensemble des interlocuteurs de la délégation ont tenu à souligner le véritable intérêt que porte l'Azerbaïdjan à la coopération avec le Conseil de l'Europe, l'importance politique de l'adhésion de ce pays à l'organisation et, de manière générale, le défi que représente pour ce pays l'intégration européenne.

À l'issue des discussions relatives au projet de loi sur la Cour constitutionnelle il a été convenu de poursuivre la consultation des membres de la Commission moyennant des avis qui seront communiqués aux autorités compétentes prochainement. En outre, les nombreux contacts établis au cours de cette visite permettront à la Commission de mettre en place un programme de coopération soutenue avec l'Azerbaïdjan.

On trouvera ci-après un aperçu des réunions tenues au cours de la visite de la délégation de la Commission:

Le **Président de la République d'Azerbaïdjan, M. Aliev**, a rencontré la délégation de la Commission dans son bureau. Son vif intérêt pour l'adhésion de l'Azerbaïdjan au Conseil de l'Europe et une intégration rapide de son pays au sein de la communauté des démocraties européennes a été souligné. Le Président a affirmé que la participation de l'Azerbaïdjan aux travaux de la Commission de Venise constitue une étape importante dans le processus de cette intégration. Il n'a pas manqué de signaler les problèmes causés par le conflit dans le Nagorno Karabagh et les difficultés qui en résultent pour son pays. Il a également insisté sur le fait que la restauration d'une stabilité sociale et politique avait été la priorité du Gouvernement.

La délégation a également eu un long entretien avec **M. Hassanov, Ministre des Affaires étrangères**, au cours duquel les diverses activités de la Commission et les possibles terrains de coopération avec l'Azerbaïdjan ont été examinées.

Les rencontres avec **M. Oussubov, Ministre de l'Intérieur, Mme Gassanova, Ministre de la Justice a.i., ainsi qu'avec MM. Hassanov, Procureur Général, et Mamedov, Procureur Général adjoint**, ont été essentiellement consacrées à une présentation des mesures prises en matière de restructuration du pouvoir judiciaire conformément aux principes de l'état de droit et de l'indépendance de la justice. La ferme volonté des interlocuteurs de la délégation pour une coopération étroite avec le Conseil de l'Europe dans ce domaine a été soulignée à plusieurs reprises. La délégation a pu constater, par ailleurs, que cet intérêt est partagé par les professionnels du droit non seulement à Baku mais également en province ; une rencontre avec les magistrats et le parquet de Guba a permis de prendre conscience de l'ampleur des espoirs que le monde juridique en Azerbaïdjan place sur cette coopération.

La réunion avec les membres de la **Commission des réformes législatives du Parlement, présidée par M. Zeinalov**, a permis à la délégation d'échanger des vues avec les législateurs en Azerbaïdjan. La création de la Cour constitutionnelle fut l'objet principal de la discussion.

La délégation a rencontré **M. Kh. Hadjiev, Président de la Cour Suprême et membre associé de la Commission** au titre de l'Azerbaïdjan, ainsi que Mme G. Rzayeva, MM. Ch. Bashirov, A. Seyidov et N. Huseynov, juges. Les participants ont examiné les relations de la Cour suprême avec la future Cour constitutionnelle et notamment la possibilité d'un renvoi préjudiciel de questions de constitutionnalité de lois et règlements à cette dernière.

Une **table ronde** a été organisée sur cette même question avec les membres de la Commission présidentielle pour les réformes législatives et juridiques. La délégation de la Commission a présenté ses observations sur le projet de loi sur la Cour constitutionnelle et a eu un échange de vues avec les membres de cette Commission. Il a été décidé que les commentaires de la délégation seront transmis prochainement à la Commission présidentielle qui en tiendra compte avant la présentation du projet en deuxième lecture au Parlement.

Enfin, la délégation a rencontré le **recteur de l'Université de Baku, Prof. Aleskerov** et plusieurs autres professeurs, qui ont exprimé un vif intérêt au programme de séminaires UniDem.

Programme de la visite de la délégation de la Commission de Venise à Bakou (16-19 septembre 1996)

Lundi 16 septembre

21.55 Arrivée à l'aéroport, transfert à l'hôtel.

Mardi 17 septembre

10.00 Entretien à la Cour suprême avec son Président Kh. Hadjiev et les membres de la Cour.

12.00 Entretien avec M. Oussubov, Ministre de l'Intérieur.

15.00 Entretien avec M. Hassanov, Procureur Général.

16.00 Entretien avec les députés du Parlement, membres de la Commission sur la politique législative et juridique du Parlement.

Mercredi 18 septembre

9.00 Gouba: Entretien avec la Cour et la Procuration locales.

Jeudi 19 septembre

-
- 10.00 Entretien avec le Ministre des affaires étrangères, M. Hassanov.
- 11.30 Visite à l'Université d'Etat.
- 12.30 Entretien avec Mme Hassanova, Ministre de la Justice p.i
- 15.00 Table Ronde avec les membres de la Commission présidentielle pour les réformes législatives et juridiques.
- 17.00 Audience auprès du Président du pays, M. Heïdar Aliev.

Vendredi 20 septembre

- 5.45 Départ pour Francfort.